

CINQUIEME RAPPORT
DE LA COMMISSION D'HOMOLOGATION AVES (*)

par J. TRICOT

1967 - Addendum (cfr. *Aves*, 4 : 64-65 ; *Aves*, 5 : 82 ; *Aves*, 6 : 39-45)

Plongeon imbrin (*Gavia immer*)

Hainaut : Tournai, 23 décembre : 1 ex. tiré, ancienne carrière inondée ;
Coll. Musée d'Histoire Naturelle de Tournai (P. Dachy, E. Delmée,
P. Simon).

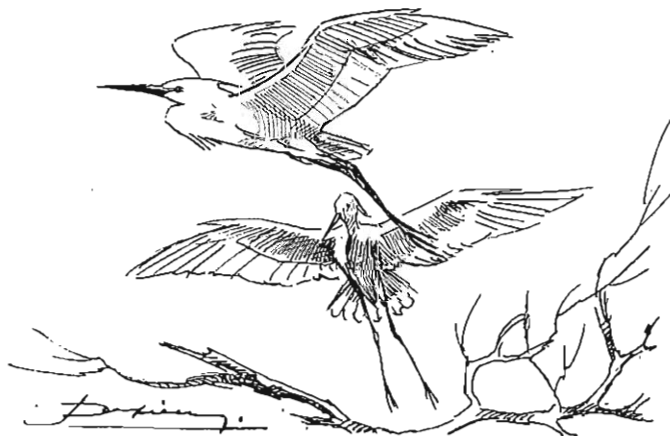
Bruant zizi (*Emberiza circlus*)

Namur : Profondeville, 14 juillet : 1 ex. ad. ♂ (J. Tahon et J. Tricot).

1968 - Suite (cfr. *Aves*, 6 : 45-48)

Plongeon arctique (*Gavia arctica*)

Brabant : Vallée de la Dyle, Rhode-Ste-Agathe, 02 au 10 novembre :
1 ex. (P. Meyer, M. Piazza, P. Taminiaux, J. Tricot, R. Verdin,
J.-C. Verdoodt).



Aigrette garzette (*Egretta garzetta*).

Dessin J. Depesse.

(*) Cfr. *Aves*, 2 : 126-134 ; *Aves*, 4 : 56-68 ; *Aves*, 5 : 75-86 ; *Aves*, 6 : 37-52.

Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*)

Hainaut : Godarville, étang de Claire-Fontaine, 09 novembre : 1 ex.
(R. Dascotte, A. et D. Fontignies).

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

Hainaut : Marais de Baudour-Douvrain, 28 juillet : 1 ex., 04 août : 2 ex.
(A. Pourtois).

Brabant : Vallée de la Dyle, Neerijssche, 17 août : 1 ex. (S. Baugniet,
S. Lboest).

Littoral : Ostende, bassin de chasse, 20 octobre : 2 ex. (M. et M.-L. Piazza,
R. Verdin).

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

Brabant : Vallée de la Dyle, Vieux Héverlée, 21 avril : 1 ex. (M. et M.-L.
Piazza, C. Petrow).

L'oiseau a été observé le même jour, au même endroit, au cours d'une excursion
de la Société De Wielewaal (*De Wielewaal*, 35 : 93).

L'Aigrette garzette a été classée parmi les espèces accidentelles par la Commission
pour l'Avifaune Belge (1967) (1), puisque seules 11 mentions s'échelonnent depuis le
début du siècle (?) : vers 1900, 1932, 1934, 1956, 1960, 1962 (2), 1965 (2) et 1966 (2).
Depuis lors, ont été publiées les observations suivantes :

— 1967 : De Platweiers/Zonhoven (Limbourg), 21 V : 1 ex. (homologué, B.A.H.C.,
1970).

Kuringen (Limbourg), 21 V : probablement le même ex. (homologué,
B.A.H.C., 1970).

Linkeroever/Anvers, 02, 03, 04 et 06 VI : 1 ex. (homologué, B.A.H.C., 1970).

— 1968 : Vieux Heverlée, 21 IV : 1 ex. (*ut supra*).

Mol (Anvers), 03 VI : 3 ex. (Hendrickx, 1969).

Leffinge (Fl. occ.), 03 au 13 IX : 1 ex. (Corveleyn, 1969).

Depuis 4 années successives, l'Aigrette garzette a donc été observée régulièrement.
Un changement important au statut de cette espèce semble se dessiner.

La répartition chronologique (extrêmes : 21 IV et 21 X), par tranches décennales,
des données du siècle se présente comme suit, compte tenu des séjours parfois prolongés
de certains individus :

IV			V			VI			VII			VIII			IX			X		
1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
—	—	2	1	1	(3)	3	2	2	2	2	2	3	2	—	2	2	1	1	1	2

Si les premières données peuvent être rapportées à des individus qui au cours
de la migration printanière dépassent leur zone de reproduction sise plus au Sud, les
observations estivales et suivantes concerneraient des oiseaux qui, lors de la dispersion
prémigratoire faisant suite à la reproduction, se portent également plus au Nord.
L'intérêt du tableau est de mettre en évidence l'étalement régulier de présence et
non une prédominance des observations au printemps ou plus tard.

(1) Rappelons que l'Avifaune de Belgique (1967) fournit, en une liste systématique, le statut des
espèces dont la présence a été constatée en Belgique antérieurement au 01 I 1967 (et non antérieure-
ment à 1966, comme indiqué dans le texte : *Le Gerfaut*, 57 : 372).

(2) Deux erreurs se sont glissées dans les références reprises par l'Avifaune de Belgique (*Le
Gerfaut*, 57 : 386) : 2^e mention : R.V. 1948,e : 108 pour 106 et 9^e mention : G. 56 : 15 pour G. 56 : 151.

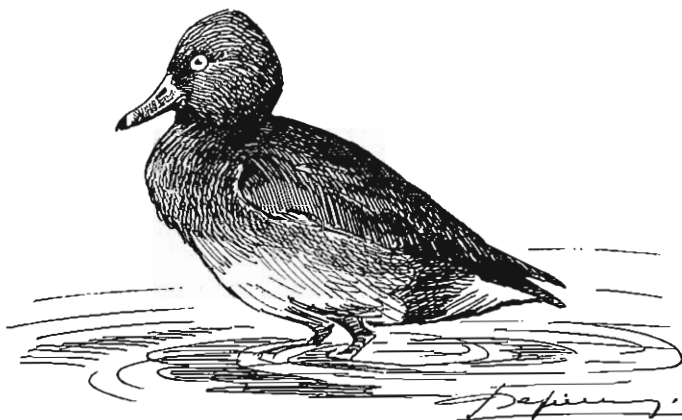
Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*)

Flandre occidentale : Woumen, De Blankaart, 12 avril : 1 ex. ad.
(M. Gierst).

Il s'agit de l'oiseau qui arrivé le 29 III, en compagnie de 16 autres adultes, séjourna sur place jusqu'au 21 IV, tandis que ses congénères disparurent le jour même de leur arrivée (Lippens et Wille, 1969). L'année 1968 semble avoir été exceptionnellement favorable : 26 observations en Belgique, dont 22 à proximité d'une volière dans le parc attenant au Zwin (et renfermant quelques individus captifs) (Lippens et Wille, 1969). Le statut de l'espèce vient d'être particulièrement bien établi par Lippens et Wille (1969).

Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*)

Hainaut : Etang de Gozée, du 16 mars au 21 avril : 1 ex. ♂ (B. de Briey, E. de Mévius, D. Gendebien, H. et J. Hellemans, C. Istasse, J. Tricot, Ja et Jo van Esbroeck).



Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*).

Dessin J. Deplesse.

Harelda (*Clangula hyemalis*)

Littoral : Westende, 18 avril : 2 ex. dont 1 ex. ad. ♂, en mer (G. Micholet).

Actuellement l'Harelda peut être considérée comme observée régulièrement en hiver au littoral (Huyskens, 1966). La période durant laquelle l'espèce se rencontre s'étend d'octobre à février. Deux données ont été citées en mars, une en avril : 01 IV 1958, Knokke (Huyskens, 1966) et une en mai : 01 V 1966 (*Le Gerfaut*, 57 : 229 ; Bulteel et Van Der Vloet, 1969). La présente observation est donc l'une des plus tardives.

Cygne sauvage (*Cygnus cygnus*)

Brabant : Vallée de la Dyle, 14 janvier au 10 mars : 1 ex. ad., déjà publié (*Aves*, 6 : 45). Aux observateurs déjà énumérés, il convient d'ajouter : D. Gendebien.

Faucon kobez (*Falco vespertinus*)

Hainaut : Thieulain, 05, 06 et 07 septembre : 1 ex. ♀, deuxième année civile, en plumage intermédiaire (P. Dachy, M. Defranne, E. Delmée, P. Simon) ; voir photos (hors-texte n^{os} XI et XII).

Cette donnée a déjà été citée (*Le Gerfaut*, 59 : 34).

La présence de ce faucon est à rattacher à celle de plusieurs exemplaires qui sont apparus au cours de ce même automne 1968 (de fin août à début septembre) dans la région de Brecht, à la Station Ornithologique de Brasschaat (Anvers) (Arnhem et Schiettecatte, 1969). Cet apport s'intègre fort probablement dans un mouvement plus vaste ayant atteint l'Europe occidentale, en tout cas les Pays-Bas où 24 observations furent effectuées entre les 25 VII et 21 X, notamment dans un polder près de Kampen, fréquemment durant toute cette période et où un minimum de 12 ex. séjourna (Frank et al., 1968).

L'*Avifaune de Belgique* (1967) mentionne 9 données (1) qu'il est intéressant de reprendre en détail, en y ajoutant celles survenues après cette publication, et qui se réduisent d'ailleurs aux observations de 1968 (2) :

- 1 1898 : Kuntich (Brabant), 02 IX : 1 ex. tiré, ♂, plumage juvénile annuel (Verheyen, 1943).
- 2 1927 : Ruisbroek (Anvers), 08 V : 1 ex. tiré, ♀, plumage juvénile annuel (Verheyen, 1943).
- 3 — : Vrasene (Fl. or.), 06 IX : 1 ex. tiré, ♀, plumage juvénile annuel (Verheyen, 1943).
- 4 — : Saint-Nicolas (Fl. or.), 07 IX : 1 ex. tiré, ♀, plumage juvénile annuel (Verheyen, 1943).
- 5 1956 : Rekem (Limbourg), 16 IX : 1 ex. ♂ probable, âge indéterminé (Kemp, 1957).
- 6 1959 : Harmignies (Hainaut), 20 IV : 1 ex. ♀, âge indéterminé (Dachy, 1959).
- 7 1960 : Brecht (Anvers), 26 VI au 10 VIII, 1 ex. ♂ adulte (Arnhem et Schiettecatte, 1965).
- 8 1961 : Brecht (Anvers), 24 VI : 1 ex. tiré, ♂ 2^e année civile, mue partielle (Arnhem et Schiettecatte, 1965).
- 9 1963 : Langerbrugge (Fl. or.), 28 VII : 1 ex. ♂ probablement juv. (Van Impe, 1965).
- 10 1968 : Brecht, 28 VIII : 1 ex. capturé, ♀ 2^e année civile (Arnhem et al., 1969).
Brecht, 01 IX : 3 ex. (*ibidem*).
Brecht, 05 IX : 1 ex. (*ibidem*).
- 11 — : Thieulain, 05 à 07 IX : 1 ex. ♀ 2^e année civile (*ut supra*).

La répartition chronologique de ce faible nombre de données permet cependant de déceler une séparation entre les passages de migrations printanière (2 données fin avril et début mai) et automnale (6 données fin août à mi-septembre). Les données 1960, 1961 et 1963, de juin à août, concerneraient des exemplaires en errance estivale. La totalité des oiseaux dont l'âge a été déterminé — exception faite pour un seul cas, ♂ adulte — concerne des individus subadultes.

En vue de comparaison, considérons le statut du Faucon kobez dans les pays voisins. Aux Pays-Bas, hors l'invasion 1968, nous avons relevés 17 données se répartissant comme suit : mai (10), mi-août à début octobre (4) et juin-juillet (3) (Commissie voor de Nederlandse Avifauna, 1962 ; ten Kate, 1963, 1965, 1966 et 1967 ; Tekke, 1969). En 1968 : 2 données fin mai et début juin, puis invasion fin juillet à fin octobre (Frank et al., 1968).

(1) Les textes français et néerlandais de l'*Avifaune de Belgique* contiennent chacun une erreur : *Avifaune de Belgique* : 8^e donnée, référence G. 55 : 23 pour G. 55 : 230 (*Le Gerfaut*, 57 : 401). *Avifauna van België* : 7^e donnée, 24 juli 1961 pour 24 juni 1961 (*Le Gerfaut*, 57 : 304).

De plus, il convient d'ajouter au texte français : Avant 1900 : 1 mention.

(2) Des précisions manquent concernant l'observation possible d'1 ex. à Furfooz, fin IX 1967.

En France, le Faucon kobez se rencontre principalement au printemps (avril et mai) et en automne (octobre et novembre) (Mayaud, 1936, 1963 et 1968).

Il y a donc concordance pour la période normale d'observation dans les trois pays : mai à octobre, les présences plus hâtives ou plus tardives se manifestant dans le secteur méridional français.

Considérons ensuite l'époque des mouvements d'arrivée et de départ dans les régions de nidification les plus proches : Russie occidentale, Roumanie et Hongrie (l'hivernage se déroule en Afrique méridionale et orientale). Le retour dans ces zones s'effectue à partir de mi-avril jusque fin mai. En août commencent les départs, les colonies de nidification sont désertées définitivement fin septembre (Parslow, 1970). Si, lors du passage d'automne, ces populations survolent l'Iran, l'Asie mineure et la Méditerranée, il semble bien se produire une certaine dérive occidentale (Tunisie, Sicile, Italie) lors du passage printanier (Parslow, 1970). A l'appui de cette thèse, on peut avancer le fait qu'en Angleterre le plus grand nombre d'observations est fourni au printemps (mi-avril, mi-juin, maximum en mai) alors que les données automnales sont beaucoup plus rares (Bannerman, 1956). Il en est de même en Suisse, où l'espèce est observée régulièrement, chaque année, en quasi totalité durant le mois de mai (par ex. : *Vogel der Heimat*, 36 : 220 ; 37 : 238 ; 38 : 223 ; 39 : 24 et 250 ; *Nos Oiseaux*, 29 : 57 et 239 ; 30 : 28 et 143).

De l'examen des renseignements qui précèdent, on peut conclure, qu'en Belgique, si les périodes de passage ont bien fourni des observations, par contre il est certain que le passage printanier, plus fourni en Europe occidentale que celui d'automne, est passé trop inaperçu jusqu'à présent.

Marouette ponctuée (*Porzana porzana*)

Liège : Filot, 22 juillet : 1 ex. trouvé mort (J. Leprince).

La date est hâtive, s'il s'agit de passage comme tout le laisse supposer. En général, il faut attendre le mois d'août pour obtenir les premiers contacts.

Echasse blanche (*Himantopus himantopus*)

Hainaut : Etang de Claire-Fontaine, Godarville, 25, 26 et 27 mai : 2 ex. dont 1 ex. ad. ♂ (J.-C. Anciaux, R. Dascotte, A. Pourtois).

Cette observation a déjà été citée (*Le Gerfaut*, 59 : 25). Elle rentre dans le cadre d'un certain nombre d'observations effectuées en 1968, faisant suite à la période invasionnelle de 1965 à 1967 (Voet, 1969).

Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*)

Hainaut : Havré, 21 mai : 1 ex. tiré (J. Hallard).

Namur : Le Mesnil, 26 mai : 1 ex. (P. Dachy, P. Simon).

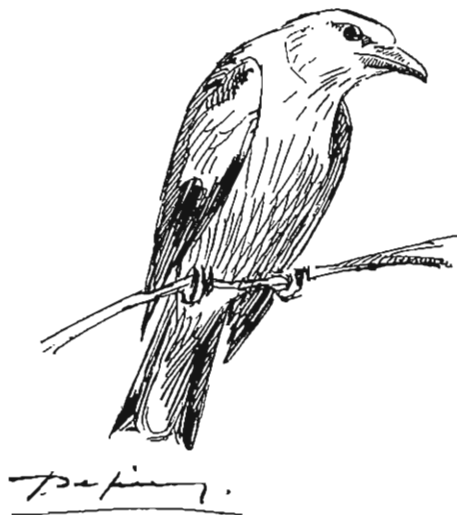
Cette espèce est observée irrégulièrement durant les mois de mai (1) à juillet (dates extrêmes : 01 V 1964 (*Aves*, 1 : 100) et 18 VII 1948 (*Le Gerfaut*, 38 : 179). Le maximum de données provient de la dernière décade de mai, période dans laquelle s'intègrent les deux nouvelles observations.

Pic cendré (*Picus canus*)

Lorraine : Châtillon, 17 février : 1 ex. ♀ (A. Guiot).

Cette observation a déjà été citée (mais à la date du 03 II) (*Aves*, 5 : 142).

(1) L'Avifaune de Belgique mentionne erronément la période de fin mai à juillet. De plus, dans le texte, 1840 est à remplacer par 1830 (*Le Gerfaut*, 57 : 424). Dans *Avifauna van België*, la référence v.H. 1928 : 192 ne concerne que 26 données (*Le Gerfaut*, 57 : 332).



Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*).

Dessin J. Depiesse.

Bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*)

Brabant : Opheylissem, 13 avril : 1 ex. ♂ présentant les caractères de cette sous-espèce (Stage de formation Aves).

Bergeronnette printanière nordique (*Motacilla flava thunbergi*)

Liège : Amay-Ampsin, capture de 12 ex. (Station Hesbaye) dont 5 présentant les caractères de cette sous-espèce et 7 rapportés à *Motacilla flava ssp.* d'origine nordique, à rattacher soit à *M. f. thunbergi*, soit à une race intermédiaire entre *flava* et *thunbergi* : 25 août, 4 ex. (1 et 3) ; 26 août, 4 ex. (3 et 1) ; 29 août, 1 ex. (—, 1) ; 30 août, 2 ex. (—, 2) et 09 septembre, 1 ex. (1, —) (L. Delvaux, J. Fouarge).

Ces captures ont déjà été citées (*Aves*, 6 : 15).

Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*)

Namur : Oignies, 2 juin : 1 ex. ad. ♂ (P. Simon).

Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*)

Lorraine : Ruelle-lez-Virton, 4 mai : 1 ex. ad. ♂ (J. Depiesse, B. Pétrement).

L'observation a été effectuée au même endroit où la nidification fut probable en 1966 (*Aves*, 4 : 64) et certaine en 1967 (*Aves*, 6 : 44). Actuellement, la Lorraine semble bien être la seule région du pays où l'espèce se reproduirait régulièrement (1).

Merle à plastron (*Turdus torquatus torquatus*)

Brabant : Opheylissem, 12, 13 et 14 avril : 1 ex. ad. ♂ présentant les caractères de cette sous-espèce (Stage de formation Aves).

Une telle observation s'inscrit logiquement parmi toutes celles d'un déroulement régulier de passage de migration printanière puisque ce sont les seuls individus de race nordique qui traversent nos régions. Elle n'apporte rien de neuf à la connaissance de l'Avifaune belge (2).

Sa publication a simplement pour but d'attirer l'attention des observateurs sur la présence éventuelle de la forme méridionale (*Turdus torquatus alpestris*) sur notre territoire. Jusqu'à ce jour, aucun exemplaire de cette race n'a été reconnu avec certitude en Belgique.

Gorgebleue à miroir roux (*Cyanosylvia svecica svecica*)

Hainaut : Marais de Baudour-Douvrain, 03 mai : 1 ex. ad. ♂ présentant les caractères de cette sous-espèce (J. Hallard, A. Pourtois).

L'identification dans la nature des deux formes de Gorgebleues n'est guère réalisable que pour les mâles en plumage nuptial. L'oiseau très furtif, solitaire dans ses haltes de migration, passe d'ailleurs le plus souvent inaperçu (3).

Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) (4)

Hainaut : Grand-Reng, 18 septembre : 1 ex. (A. Pourtois).

Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*)

Liège : Wanze, 12 mai : 1 ex. ♂ capturé (J. Fouarge, A. Lemoine, A. Oger, R. Polet, Station Hesbaye).

Tohogne, 1 ex. ♂ observé le 12 juin, capturé le 13 mai (J. Fouarge, G. Melly).

Ces deux captures ont déjà été citées (*Aves*, 6 : 136). Celle de Tohogne se rapporte au mâle déjà capturé et bague l'année précédente, le 10 juin, à environ un kilomètre de l'endroit de reprise en 1968 (*Aves*, 5 : 82).

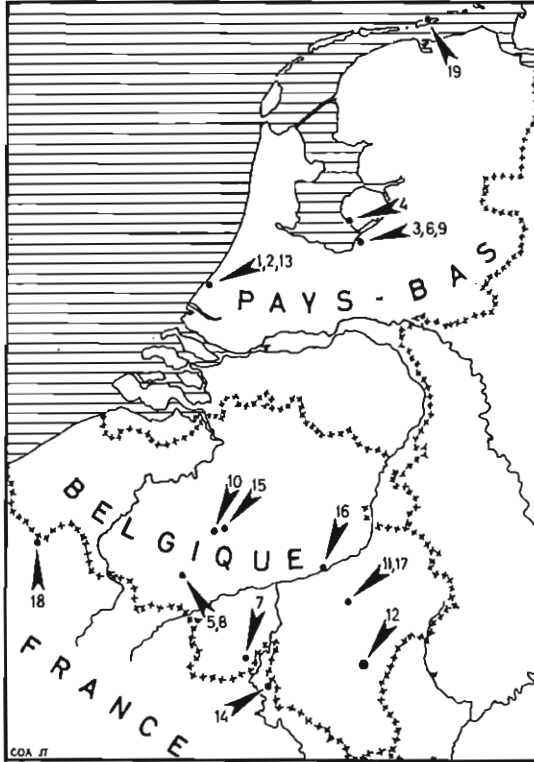
(1) Il y a contradiction entre les textes français et néerlandais de l'Avifaune de Belgique. Dans le premier, la Pie-grèche à tête rousse est citée comme « nicheur régulier » (Le Gerfaut, 57 : 430), dans le second comme « onregelmatige broedvogel » (Le Gerfaut, 57 : 339). De plus, le texte français omet de citer le cas d'une observation en juillet (Le Gerfaut, 46 : 25), repris dans le texte néerlandais.

(2) Il y a contradiction entre les textes français et néerlandais de l'Avifaune de Belgique à propos de l'estimation des effectifs engagés lors des passages. Dans le premier, le Merle à plastron est cité comme de passage régulier en très petit nombre (Le Gerfaut, 57 : 433), dans le second comme « doortrekker in kleine aantel » (Le Gerfaut, 57 : 343).

(3) Il y a contradiction entre les textes français et néerlandais de l'Avifaune de Belgique concernant le statut du passage de la Gorgebleue. Dans le premier, l'espèce est citée comme de passage régulier (Le Gerfaut, 57 : 435), dans le second comme « vermoedelijk regelmatig doortrekker » (Le Gerfaut, 57 : 345).

(4) Il y a contradiction entre les textes français et néerlandais de l'Avifaune de Belgique concernant la période de passage après nidification. Dans le premier, celle-ci débute à partir de la première décade de juillet (Le Gerfaut, 57 : 437), dans le second à partir de la dernière décade de juillet (Le Gerfaut, 57 : 347).

Fouarge (1969), à l'aide de données récentes de ses correspondants français, amorce la conclusion d'une extension vers le Nord de l'habitat du Pouillot de Bonelli et dès lors y inclut les observations effectuées en Belgique depuis peu. En fait, la progression serait encore plus importante si l'on tient compte des données hollandaises, également récentes.



Répartition géographique des endroits d'observation du Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*) aux Pays-Bas, en Belgique et dans la zone frontière française depuis 1958, année où l'espèce fut décelée pour la première fois, prélude à l'occupation progressive des territoires considérés (1958 : 1 ; 1962 : 2 et 3 ; 1964 : 4 ; 1966 : 5 à 7 ; 1967 : 8 à 13 ; 1968 : 14 à 17 ; 1969 : 18 et 19).

La Carte situe et classe chronologiquement les données belgo-hollandaises. Nous y avons ajouté deux observations françaises effectuées près de nos frontières :

1958	1	Den Haag (P.-B.)	18 au 31 V	1 ex. (C.N.A., 1962)
1962	2	Den Haag (P.-B.)	05 V	1 ex. (ten Kate, 1964)
	3	Ermelo (P.-B.)	18 au 25 V	1 ex. (ten Kate, 1964)
	4	Knardijk (P.-B.)	23 VIII	1 ex. (ten Kate, 1966)
1964	5	Thieusies (B)	09 V	1 ex. (<i>Aves</i> , 5 : 80) (1)
1966	6	Ermelo (P.-B.)	15 V	1 ex. (Tekke, 1969)
	7	Olloy (B)	02 VI	1 ex. (<i>Aves</i> , 5 : 80)
1967	8	Thieusies (B)	16 V	1 ex. (<i>Aves</i> , 5 : 82)
	9	Ermelo (P.-B.)	20 V au 13 VI	1 ex. (Tekke, 1969)
1968	10	Rhode-Sainte-Genèse (B)	21 V	1 ex. (<i>Aves</i> , 5 : 82)
	11	Tohogne (B)	04 au 10 VI	1 ex. capturé (<i>Aves</i> , 5 : 82)
	12	Flamierge (B)	04 au 18 VI	1 nidification (<i>Aves</i> , 5 : 82)
	13	Den Haag (P.-B.)	24 VI	1 ex. (Tekke, 1969)
	14	La Neuville aux Haies (F)	07 IV	1 ex. (J. et J. van Esbroeck, <i>in litt.</i>)
1969	15	Forêt de Soignes (B)	05 V	1 ex. capturé (B.A.H.C. ned. afd., J. Van Impe, <i>in litt.</i>)
	16	Wanze (B)	12 V	1 ex. capturé (<i>ut supra</i>)
	17	Tohogne (B)	12 VI	1 ex. capturé (<i>ut supra</i>)
1969	18	Erquinghem (F)	29 IV	1 ex. (Kerautret, 1969)
	19	Schiermonnikoog (P.-B.)	05 IX	1 ex. (<i>Vanellus</i> , 22 : 233).

L'observation d'Erquinghem est la première pour le département du Nord. Elle comble l'hiatus entre les données occidentales françaises et la Belgique.

N'ont été reprises que les données homologuées (2) exception faite pour l'ultime, en provenance d'une île septentrionale des Pays-Bas, car elle indiquerait, dans l'hypothèse où elle serait admise, une nouvelle progression vers le Nord. Cependant, la date tardive permet de supposer qu'il s'agit d'une présence accidentelle. Il convient de rappeler qu'Helgoland, à quelque 130 km à l'ENE, a déjà fourni à données (Niethammer et al., 1964). Un Pouillot de Bonelli avait déjà été capturé en Suède le 03 IX 1953 (Svensson, 1969).

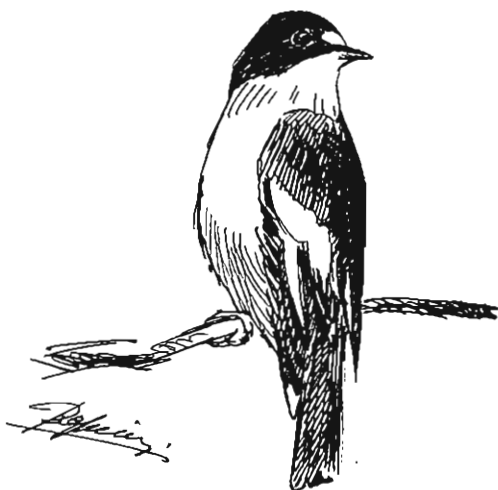
Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*)

Lorraine : Châtillon, 28 mai : 1 ex. ad. ♂ (R. Verdin).

Il s'agit de la sixième mention de l'espèce en Belgique (*Avifaune de Belgique. Le Gerfaut*, 57 : 439). Le foyer de nidification le plus proche se situe dans le Nord-Est de la France.

(1) Il s'agit de la première donnée belge. Celle de 1962 (Woumen, 04 V), reprise par Fouarge (1969), a été rejetée par la Commission pour l'Avifaune Belge (*Avifauna van België. Le Gerfaut*, 57 : 278).

(2) Les observations du Pouillot de Bonelli de Bonelli sont également soumises à homologation aux Pays-Bas, tout comme en Belgique. Par contre, en France, n'existe pas encore de Commission d'Homologation.



Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*).

Dessin J. Depiesse.

Bruant zizi (*Emberiza cirulus*) (1)

Namur : Citadelle de Namur, 06 juin : 1 ex. ad. ♂ (H. de Wavrin).

Hainaut : Nimy, 19 octobre : 1 ex. ad. ♂ capturé (J. Hallard et J. Pourtois).

Le statut actuel de l'espèce en tant que nidificateur n'est toujours pas connu. Les recherches en Lorraine n'ont pas encore abouti alors que Van Beneden (1943) y signalait des foyers de reproduction. Par contre, il se pourrait qu'une faible population soit cantonnée sur le versant occidental de la Meuse en amont de Namur où l'espèce a été signalée en période de nidification, en 1966, 1967 et 1968.

1969 -

Héron garde-bœufs (*Ardeola ibis*)

Littoral : Zwin/Knokke, 10 juin : 1 ex. (L. Lippens, T. Robyns).

Cette observation d'une nouvelle espèce pour la Belgique a fait l'objet d'un article dans la présente revue (Lippens, 1969).

Cygne sauvage (*Cygnus cygnus*)

Brabant : Vallée de la Dyle, Vieux Héverlée, Neerijsche, Rhode-Sainte-Agathe, hivernage (à partir du 19 décembre 1968), dernière observation 02 février : présence continue de 2 à 5 ex. ad. (S. Baugniet, J. Lambillon, S. Lhoest, C. Petrow, J.-C. Verdoodt).

La Hulpe, 15 février : 1 ex. (C. Joiris).

Vallée de la Dyle, Vieux Héverlée, 04 avril : 3 ex. (D. Gendebien).

Vallée de la Dyle, Eaux-Douces, Neerijsche, hivernage à partir du 16 décembre : 1 ex. ad. (J.-P. Jacob, M. Piazza, J.-C. Verdoodt).

(1) Une erreur s'est glissée dans la référence Namur 1920 de l'Avifaune de Belgique (Le Gerfaut, 57 : 442). Il convient de lire : v.H. 1928 : 89.

Avocette (*Recurvirostra avosetta*)

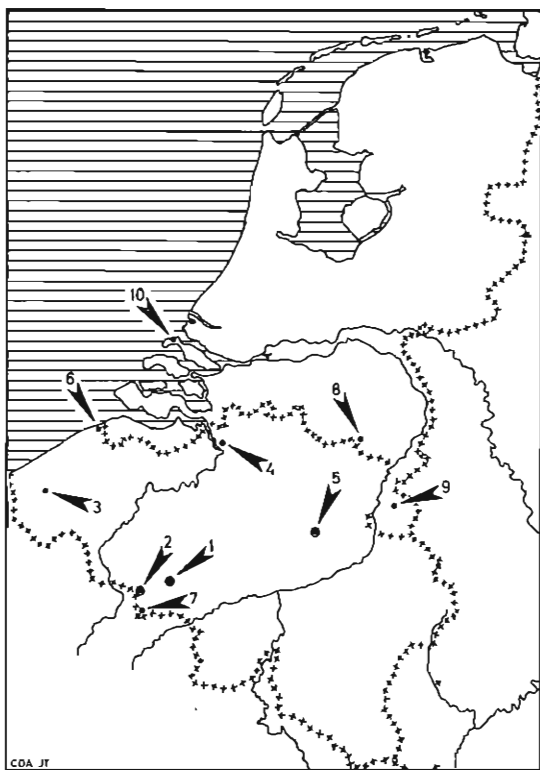
Hainaut : Harchies, 30 mars : 1 ex. (M. Loison).

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)

Hainaut : Harchies-Hensies, présence toute l'année : maximum de 6 postes de chant en avril-mai et juin ; capture de 6 ex. entre les 28 IX et 19 X (J. Godin et M. Loison).

Saint-Denis, 18 et 20 avril, tout le mois de mai : 1 ex. ad. ♂ (R. Dascotte, L. Hachez).

Aux Pays-Bas, l'espèce a été contactée pour la première fois en 1968 et ensuite trois fois en 1969, preuve d'une progression constante vers le Nord. Pour ce motif, il nous a paru intéressant de synthétiser à nouveau les données belges (*Aves*, 6 : 47) en y ajoutant celles en provenance des Pays-Bas. La carte reproduit l'emplacement de ces données :



Répartition géographique des endroits d'observation de la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) aux Pays-Bas et en Belgique depuis 1962, année où l'espèce fut décelée pour la première fois.

- 1 Saint-Denis (B), 1962, nidification 1964, 1965, 1966, 1969.
- 2 Harchies-Hensies (B), 1965, 1966, 1967, nidification 1968, 1969.
- 3 Woumen (B), 1965.
- 4 Ekeren-Wilmarsdonk (B), 1966.
- 5 Nieuwenhoven (B), nidification 1968.
- 6 Zwin/Knokke (B), 1968 : 28 V, 1 ex. capturé (nouvelle donnée, non encore homologuée) (Lippens, 1968).
- 7 Caillou qui Bique/Roisin (B), 1968.
- 8 Budel (P.-B.), 1968 : 06 X, 1 ex. capturé (Lehaen, 1969), 1969 : 03 et 08 V, 29 VI, 1 ex. (*Limosa*, 42 : 234).
- 9 Nuth (P.-B.), 1969 : 15 V à 06 VI, 1 ex. (*Limosa*, 42 : 233-234).
- 10 Goeree (P.-B.), 1969 : 25 X, 1 ex. capturé (*Limosa*, 42 : 235).

BIBLIOGRAPHIE

- ARNHEM, R. et SCHIETTECATTE, O. (1965) : Le Faucon kobez, *Falco vespertinus*, à Brasschaat. *Le Gerfaut*, 55 : 115-123.
- , D. et O. (1969) : Apparitions accidentelles du Faucon kobez, *Falco vespertinus*, en Belgique. *Le Gerfaut*, 59 : 31-34.
- B.A.C.H. (Ned.) (1970) : Eerste rapport van het Belgische avifaunistisch homologatiecomité (Nederlandstalige afdeling). *De Wielewaal*, 36 : 66-77.
- BANNERMAN, D. (1957) : *The Birds of the British Isles*. Vol. V.
- BULTEEL, G. et VAN DER VLOET, H. (1969) : Zeevogelwarnemingen aan de Belgische kust. *Le Gerfaut*, 59 : 192-218.
- COMMISSIE VOOR DE BELGISCHE AVIFAUNA (1967) : Avifauna van België. *Le Gerfaut*, 57 : 273-363.
- COMMISSIE VOOR DE NEDERLANDSE AVIFAUNA (1962) : Avifauna van Nederland. *Ardea*, 50 : 1-103.
- COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) : Avifaune de Belgique. *Le Gerfaut*, 57 : 273-465.
- CORVELEYN, W. (1969) : in Korte Mededelingen. *De Wielewaal*, 35 : 19.
- DACHY, P. (1959) : in Brèves Communications. *Le Gerfaut*, 49 : 415.
- FOUARGE, J. (1969) : Le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*) étend-il son aire de reproduction vers le Nord ? *Aves*, 6 : 134-139.
- FRANK, G., LINDENBERGH, A. et VAN DER KAMP, J. (1968) : Roodpootvalken (*Falco vespertinus*) in polder Mastenbroek bij Kampen. *Limosa*, 41 : 109-112.
- HENDRICKX, J. (1969) : in Korte Mededelingen. *De Wielewaal*, 35 : 49.
- HUYSKENS, G. (1966) : De ijseend (*Clangula hyemalis*) regelmatige wintergast. *De Wielewaal*, 32 : 289-297.
- KEMP, H. (1957) : in Korte Mededelingen. *De Wielewaal*, 23 : 147-148.
- KERAUTRET, L. (1969) : C. O. régionale. Printemps et nidification 1969. *Le Héron*, n° 4 : 19.
- LEHAEN, H. (1969) : Vangst van Cetti's Zanger (*Cettia cetti*) op Nederlands grondgebied. *Limosa*, 42 : 110-111.
- LIPPENS, L. (1968) : Quelques observations ornithologiques au Zwin en 1968. *Les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique. Bulletin 1968* : 118-123.
- (1969) : Première observation du Héron garde-bœufs en Belgique. *Aves*, 6 : 156-158.
- et WILLE, H. (1969) : Le Héron bihoreau, *Nycticorax nycticorax*, en Belgique et en Europe occidentale. *Le Gerfaut*, 59 : 123-156.
- MAYAUD, N. (1936) : *Inventaire des Oiseaux de France*.
- (1963) : Notes d'Ornithologie française VI. *Alauda*, 31 : 36-51.
- (1968) : Notes d'Ornithologie française X. *Alauda*, 36 : 226-236.
- NIETHAMMER, G., KRAMER, H. et WOLTERS, H. (1964) : *Die Vögel Deutschlands*.
- PARSLOW, J. (1970) : Red-footed Falcon. *Birds of the World*, 2 : 589-591.

- SVENSSON, L. (1969) : Bestämningen av första fyndet av bergsangare *Phylloscopus bonelli* och andra fyndet av videsangare *Phylloscopus schwarzi* i Sverige. *Vår Fågelvärld*, 28 : 130-132.
- TEN KATE, C. (1963) : Ornithologie van Nederland 1961. *Limosa*, 36 : 9-44.
- _____ (1964) : Ornithologie van Nederland 1962. *Limosa*, 37 : 19-57.
- _____ (1965) : Ornithologie van Nederland 1963. *Limosa*, 38 : 24-66.
- _____ (1966) : Ornithologie van Nederland 1964. *Limosa*, 39 : 42-81.
- _____ (1967) : Ornithologie van Nederland 1965. *Limosa*, 40 : 14-58.
- TEKKE, J. (1969) : Ornithologie van Nederland 1966 en 1967. *Limosa*, 42 : 36-78.
- VAN BENEDEN, A. (1943) : Contribution à l'étude de la dispersion des oiseaux nicheurs en Lorraine belge. *Le Gerfaut*, 33 : 1-31.
- VERHEYEN, R. (1943) : *Les Rapaces diurnes et nocturnes de Belgique*.
- VOET, H. (1969) : Een nieuwe beduidende vestiging van de Steltkluut, *Himantopus himantopus*, in 1967 aan de Beneden-Schelde, in verband met een kleine invasie in Europa. *Le Gerfaut*, 59 : 3-30.

Appendice 1 : Liste des données n'ayant pas reçu l'homologation.

Cette liste contient une série d'observations qui n'ont pu être homologuées après examen par la Commission parce qu'elles ne répondent pas aux critères exigés pour recevoir une garantie scientifique d'authenticité. La non-homologation ne signifie pas que ces observations n'aient pas été réelles (sinon l'intérêt de leur publication ci-après serait nul) mais l'absence de certains éléments dans la relation de l'observation ou encore la présence d'autres ne permet pas d'exclure la possibilité de confusion entre différentes espèces ou sous-espèces. Dans ces cas-là, la Commission d'Homologation ne peut se prononcer favorablement. De plus, bien des cas difficiles sont soumis à l'appréciation de la Commission et l'observateur espère souvent que celle-ci pourra les résoudre à sa place. Il reste évident que la non-homologation des observations ne constitue jamais un jugement péjoratif vis-à-vis de leurs auteurs.

1967

- Phalarope à bec étroit (*Phalaropus lobatus*). — Zeebrugge, 11 XI : 1 ex. ; admis comme *Phalaropus* sp.
- Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus acredula*). — Antheit, 03 V : 1 ex. capturé.

1968

- Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*). — Mons, 12 XII : 1 ex. capturé.
- Eider à tête grise (*Somateria spectabilis*). — Westende, 24 III : 1 groupe de 40 à 50 ex. en mer.
- Buse pattue (*Buteo lagopus*). — Hatrival, 01 XI : 1 ex. Rhode-Sainte-Genèse, 21 XII : 1 ex.
- Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*). — Zeebrugge, 13 X : 1 ex. ; admis comme *Stercorarius* sp.
- Labbe parasite ou à longue queue (*S. Parasiticus* ou *longicaudus*). — Oostduinkerke, 04 XI : 1 ex. ; admis comme *Stercorarius* sp.
- Pic cendré (*Picus canus*). — Forêt d'Anlier, 05 V : 1 ex. — 08 V : 1 ex.

Pic épeichette du Nord (*Dendrocopos minor minor*). — Boitsfort, 14 I : 1 ex.

Grive à gorge noire (*Turdus ruficollis ruficollis*). — Montenau/Amblève, 09 XI : 1 ex.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*). — Gozée, 27 III : 1 ex.

Bruant fou (*Emberiza cia*). — Habay-la-Neuve, 01 II : 1 ex. (*Aves*, 5 : 143).

Beccroisé bifascié (*Loxia leucoptera*). — Lustin, 18 IV : 2 ex.

Appendice 2 : Liste des espèces soumises au contrôle de la Commission d'Homologation Aves.

Cette liste est basée sur l'Index du *Guide des Oiseaux d'Europe* (« Peterson »). Sont également soumises à homologation toutes les espèces accidentelles mentionnées dans le dit guide et a fortiori toutes les espèces n'y figurant pas.

De plus, toute identification de sous-espèce doit être soumise à homologation. Par exemple, pour les Motacillidés : *Motacilla alba yarrel*, *M. flava flavissima*, *M. f. thunbergi*, *M. f. feldegg*... Sont donc concernés : *Pyrrhula p. pyrrhula*, *Carduelis flammea cabaret*, *Carduelis f. flammea*, *Carduelis carduelis britannica*, *Cyanosylvia svecica cyanecula*, *Cyanosylvia s. svecica*, *Oenanthe oenanthe leucorrhoa*, *Cinclus c. cinclus*, *Anthus spinoletta littoralis*, *Anthus s. spinoletta*, *Dendrocopos major major*,...

Accenteur alpin	_____ de l'Oural	_____ à collier
Agrobate roux	_____ de Tengmalm	Gobemouche à collier
Algue : tous	Cigogne noire	_____ nain
Algrette garzette	Circaète Jean-le-Blanc	Goéland à ailes blanches
_____ (Grande)	Cisticole des joncs	_____ d'Audouin
Alouette calandre	Cochevis de Thékla	_____ bourgmestre
_____ calandrelle	Corbeau (Grand)	_____ railleur
_____ hausse-côf	Cormoran huppé	_____ sénateur
_____ leucoptère	_____ pygmée	(Grand Corbeau)
_____ nègre	Coucou-geai	(Grand-duc)
_____ pispoulette	Coutilou à bec jaune	(Grande Algrette)
Bargette de Terek	Courlis à bec grêle	(Grand Tétrée)
Batramie à longue queue	Courvite Isabelle	Grèbe à cou noir
Bécasseau de Bonaparte	Crave à bec rouge	_____ esclavon
_____ falcinelle	Cygne sauvage	_____ jougris
_____ minute	Demoiselle de Numidie	Grimpeur des bois (2)
_____ rousset	Durbec des sapins	Grive à ailes rousses
_____ tacheté	Echasse blanche	_____ dorée
_____ de Temminck	Eider de Steller	_____ à gorge noire
_____ violet (1)	_____ à tête grise	_____ de Naumann
Bécassine double	Elanion blanc	_____ obscure
Beccroisé bifascié	Engoulevent à collier roux	Guébler d'Europe
_____ perroquet	_____ d'Egypte	Gulfette leucoptéré
Bernache du Canada	Epervier à pieds courts	_____ moustac
_____ à cou roux	Erismaure à tête blanche	Guillemot de Brünnich
Bouscarle de Cetti	Etourneau unicolore	_____ à miroir
Bruant auréole	Faucon crécerelle	_____ de Troil (1)
_____ cendrillard	_____ d'Éléonore	Gypaète barbu
_____ fou	_____ gerfaut	Harelde de Miquelon
_____ lapon (1)	_____ kobez	(Harfang des neiges)
_____ mélanocéphale	_____ lanier	Héron bihoreau
_____ nain	_____ sacre	_____ crabler
_____ des neiges (1)	Fauvette épervière	_____ garde-bœufs
_____ rustique	_____ à lunettes	Hibou grand-duc
_____ zizi	_____ mélanocéphale	_____ petit-duc
Busard pôle	_____ orphée	Hirondelle des rochers
Buse féroce	_____ passerinette	_____ rousseline
_____ pattue	_____ pitchou	Hypolaïs des oliviers
Butor d'Amérique	_____ de Rüppell	_____ pâle
Canard mandarin	_____ sarde	_____ polyglotte
Cassenolx moucheté	Fou de Bassan (1)	Ibis falcinelle
Chevalier à pattes jaunes	Fouilleuse à crête	Labbes : tous
_____ stagnatille	Fullgule nyroce	Lagopèdes : tous
Chocard à bec jaune	Ganga cata	Linnodrome gris
Chouette chevêchette	_____ unibande	Locustelle fluviatile
_____ épervière	Garrot arlequin	Lusciniote à moustaches
_____ harfang	_____ d'Islande	Macareux molne
_____ lapone	Glaréole à ailes noires	Macreuse à lunettes

Marouette de Baillon
 ——— ponctuée
 ——— poussin
 Martin roselin
 Martinet alpin
 ——— pâle
 Mergule nain
 Merle bleu
 ——— migrateur
 ——— de roche
 ——— sibérien
 Mésange azurée
 ——— lapone
 ——— lugubre
 ——— rómiz
 Mésangeai imitateur
 Moineau espagnol
 ——— soulcie
 Mouette mélanocéphale
 ——— de Sabine
 Niverolle
 Oedicnème criard
 Oie naine
 ——— des neiges
 Outarde barbue
 ——— canepetière
 ——— houbara
 Péllican blanc
 ——— frisé
 Percnoptère d'Égypte
 Perdrix bartavelle

——— gamba
 ——— rouge
 (Petit pingouin)
 Pétrels : tous
 Phalaropes : tous
 Phragmite aquatique
 Pic cendré
 ——— à dos blanc
 ——— mar
 ——— syriaque
 ——— tridactyle
 Pie bleue
 Pie-grièche masquée
 ——— à poitrine rose
 ——— à tête rousse
 Pigeon biset
 Pingouin (Petit) (1)
 Pipit à gorge rousse
 ——— de Richard
 Plongeon arctique
 ——— à bec blanc
 ——— catmarin
 ——— imbrin
 Pluvier doré asiatique
 ——— guignard
 Pouillot de Bonelli
 ——— boréal
 ——— à grands sourcils
 ——— verdâtre
 Poule sultane
 Puffins : tous

Pygargue à queue blanche
 Râle des genêts
 Rollier d'Europe
 Rosselin cramoisi
 Rossignol à flancs roux
 ——— progré
 Rousserolle des buissons
 Sarcelle marbrée
 Sirlin de Dupont
 Sittelle corse
 ——— des rochers
 Sizerin blanchâtre
 Sterne arctique (1)
 ——— caspienne
 ——— caugek (1)
 ——— de Dougall
 ——— fuligineuse
 ——— hansel
 ——— naine (1)
 Syrrhapte paradoxal
 Tadorne casarca
 Tétraz (Grand)
 Tichodrome échelette
 Traquet oreillard
 ——— pie
 ——— rieur
 Turnix d'Andalousie
 Vanneau éperonné
 Vautour fauve
 Vautour moine
 Venturon montagnard

*Rue Haute, 40
 1330 - Rixensart*

(1) Exception faite pour les observations effectuées au littoral.

(2) Concernant uniquement les observations effectuées à l'Ouest de la Meuse.